

Vendeur Nom : <u>Therons Jean Louis</u> Adresse : <u>1534 Route de Felzins</u> <u>46270 BAGNAC-sur-lele</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire	FACTURE N° _____ Date : <u>15-10-2025</u>	Client Nom : <u>SCPA de betail de la Rosenzie</u> Adresse : <u>1526 Route de Felzins</u> <u>46270 BAGNAC-sur-lele</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire
---	---	---

☐ Vère / livraison intra communautaires ☐ Vente à l'export ☐ Autoliquidation **Vente d'Animaux Destination :**
(si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI) (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
Loyer Bâtiment				1796,42	1796,42

Paiement : ☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : _____ (date)
☐ escompte

Adhère à un Centre de Gestion Agréé ☐ oui
 Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 443-6 du Code de Commerce tout retard de paiement obligera le client au paiement d'un intérêt égal à 2,5 fois le taux d'intérêt légal.
 Pour paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée et pour couvrir les frais de recouvrement.

Total H.T. (avant RRR)	
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	1796,42
T.V.A. / <u>20</u> %	359,28
Prix T.T.C.	2155,70
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	2155,70

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
 Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural